

L'OPPOSITION PRÉTEND DÉFENDRE PLAISANCE ? ELLE DÉFEND SES INTÉRÊTS PROPRES... ET CE NE SONT PAS CEUX DES PLAISANÇOIS !

Peut-on dire tout et son contraire ? À l'évidence, l'opposition municipale ne s'en prive pas, sans se montrer trop regardante en matière de cohérence ou de rigueur.

Comment l'opposition peut-elle prétendre – comme lors du dernier conseil municipal par exemple – que l'aménagement de la Ménude aurait coûté cher aux contribuables plaisançois alors que plus de 6 millions de recettes directes sont venues abonder le budget de la commune !

Comment l'opposition peut-elle prétendre que la Ville – comme on peut le lire sur les réseaux sociaux – aurait négligé la Maison Guitard, alors qu'elle s'évertue depuis près de 10 ans à bloquer le projet Val Tolosa, ce qui retarde d'autant le versement de 3 M d'euros qu'Unibail-Rodamco s'était engagé à consacrer à sa réhabilitation et à sa transformation en Maison du Son et de l'Image. Unibail s'était aussi engagé à abonder chaque année le fonds de dotation de Plaisance de 60000 d'euros pour soutenir nos associations.

Au-delà des discours de circonstances et des postures, il y a, donc, les faits et les chiffres et le moindre respect que l'on doit aux citoyens quand on est en responsabilités est d'expliquer les enjeux des projets que l'on défend, de dire quels en sont les impacts, en particulier financiers, et cela en toute transparence. C'est ce que les élus majoritaires ont toujours fait, ce qu'ils font et qu'ils continueront à faire.

Le développement de la zone d'activité de la Ménude, via la vente des terrains qui avaient été acquis par le Syndicat intercommunal d'expansion économique (SIDEXE), a rapporté exactement 6,246 M d'euros au budget de Plaisance-du-Touch, déduite la cotisation annuelle de 2 euros par habitant versée par la commune durant tout le temps d'existence du SIDEXE. La Salvetat Saint Gilles et de Fonsorbes ont, quant à elles, perçu respectivement 1,483 M d'euros et 0,858 M d'euros.

A ces recettes, il faut, pour être complet, rajouter les 4,089 M d'euros qu'Unibail-Rodamco avait pris l'engagement de verser à Plaisance au démarrage de la construction du centre commercial. Cet engagement tient toujours. Il faut rajouter également 1,062 M d'euros de recettes, puisque le SIDEXE ayant été dissous fin 2017, il reste à Plaisance à récupérer le produit des ventes de terrains en cours de commercialisation.

Par ailleurs, par convention avec le Conseil Départemental et la Ville, Unibail avait pris l'engagement de financer à hauteur de 8 M d'euros la construction de la RD 924, ce qui permettait de réaliser en totalité l'infrastructure, le complément étant assuré par une provision de 4,375 M d'euros tirée du produit de la vente des terrains de la Ménude, non versée aux communes.

Enfin, concernant Val Tolosa, cet équipement aurait rapporté chaque année 2 M d'euros à la communauté de communes de la Save au Touch au titre de la contribution foncière des entreprises (ex-taxe professionnelle) et 3 M d'euros à la commune de Plaisance au titre de la taxe foncière.

Voilà la réalité des chiffres. À chacun maintenant de se faire une opinion. En toute connaissance de cause. Librement.